



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture des restaurants universitaires

Question écrite n° 36148

Texte de la question

Mme Claudia Rouaux attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la fermeture des restaurants universitaires. La fermeture des restaurants universitaires, pendant le premier confinement, avait entraîné de nombreux étudiants dans une forme de précarité alimentaire. Aujourd'hui, les universités rouvrent progressivement, malgré la crise sanitaire toujours présente. Les restaurants universitaires seront ouverts mais uniquement pour des repas à emporter, afin de respecter les normes sanitaires. Cette mesure provoque dans les faits des situations pour le moins contreproductives, certains étudiants préférant déjeuner avec plusieurs de leurs camarades dans un même véhicule. La fréquentation des restaurants universitaires joue un rôle essentiel dans le processus de socialisation. Maintenir l'ouverture de ceux-ci avec des protocoles très stricts semble être aujourd'hui la solution la plus équilibrée, à la fois pour éviter de nouveaux foyers de contamination et également pour éviter la rupture du lien social entre les étudiants. Elle souhaiterait donc connaître l'intention du Gouvernement afin de remédier à ces situations allant à l'encontre de l'idée même qu'est la sécurité sanitaire et qui amplifient le phénomène de détresse psychologique de la jeunesse étudiante.

Données clés

Auteur : [Mme Claudia Rouaux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36148

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1051

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)